


10

Consultez les numéros
précédents de la Lettre à Lulu
sur notre site internet :
<http://www.mygale.org/04/luluzima>

La lettre à LULU



Le crabe ne peut apprendre à marcher droit - Irrégulomadaire satirique n°16 - Fév. 98

LOCO

DE VILLIERS INVENTE LE TRACTEUR À TGV

**Le Conseil général de Vendée
s'apprête à investir
près de 20 millions de francs
dans le TGV le plus lent
de la planète.**



La SNCF n'y avait pas pensé. De Villiers l'a fait : le TGV tracté par une locomotive diesel. Ce projet totalement débile, qui va rallonger les temps de liaison pour rejoindre La Roche-sur-Yon ou les Sables d'Olonne, est très sérieusement étudié depuis la fin de l'année 97 par les ingénieurs de la SNCF, à la demande expresse du Conseil général de Vendée. Il faut préciser à la décharge de la société nationale que le financement de ce concept révolutionnaire est entièrement assuré par les collectivités locales.

Le prétexte de ce bricolage contre-nature - rappelons que le TGV fonctionne à l'électricité - est le désencla-

vement touristique de la Vendée. L'électrification de la ligne Nantes-Bordeaux étant reportée aux calendes grecques, la Vendée ne pouvait espérer un TGV avant dix ou vingt ans. C'est de Villiers himself qui a trouvé la solution. Faire tirer le TGV par une bonne vieille locomotive diesel. Le problème c'est qu'un tel attelage est une aberration technique. Non seulement il ira moins vite qu'un bon vieux train régional, mais le raccordement d'une loco à la rame demande des aménagements insensés. Il va falloir prévoir toutes sortes de tuyaux pour faire fonctionner les équipements du TGV comme la climatisation ou l'ouverture des

portes. Un investissement estimé à dix-huit millions de francs par la SNCF, sans compter le réhaussement des quais et les installations électriques pour raccorder les rames dans les gares. Qu'importe, le vicomte semble prêt à tout pour éviter «une rupture de charge» à Nantes. En d'autres termes pour donner l'illusion que le TGV relie directement Montparnasse à la capitale de la Vendée. Ce TGV tracté mettra cinq à six minutes de plus qu'une liaison classique, correspondance comprise. Moins rapide, et plus cher. Il faut souffrir pour faire semblant d'être grand.

**RÉGION :
RENDEZ-
NOUS P. 2/3
GUICHARD...**

L'argent des pauvres n'a pas d'odeur

Le Conseil général de Loire-Atlantique est bien embêté. Il n'arrive pas à trouver suffisamment de pauvres pour dépenser les sommes que l'Etat l'oblige à inscrire dans son budget pour l'insertion des éremistes. A la fin de l'année 1996, il restait ainsi plus de 70 millions de francs sur cette ligne budgétaire dans les caisses du Département. Explication officielle : pas assez d'initiatives crédibles en matière d'insertion par l'économique. En réalité, les élus chargés des affaires sociales sont constipés du porte-monnaie dès qu'il s'agit de dépenser l'argent public pour les pauvres. Que les manants acceptent de travailler pour trois ronds passe encore, mais qu'il faille les «assister» sans avoir la garantie qu'ils deviendront chefs d'entreprise l'année prochaine, pas question. En 1997, comme l'enveloppe commençait à devenir un peu trop visible, une partie des crédits a été affectée au logement, par le biais d'une «aide à la pierre» offertes aux sociétés HLM, une autre part a été consacrée au plan emplois jeunes. Et les éremistes peuvent se brosse, comme les années précédentes. Pas assez riches pour entrer en HLM, et trop vieux pour bénéficier d'un emploi jeune.

**L'AUDIT
QUI MET
BLAISE
À P. 8
DÉCOUVERT**

François 1^{er} des Pays de la Loire

Futur président auto-proclamé du Conseil régional, François Fillon ne sera guère dépaycé au palais de Région des Pays de la Loire. Ce jeune homme de 44 ans est en effet un habitué des tapis rouges et des lambris, puisqu'il réside dans un château, celui de Beaucé situé sur la commune de Solesmes dans la Sarthe. C'est là que sa femme Pénélope, sujet de sa gracieuse majesté Elizabeth II d'Angleterre, et ses trois bambins l'attendent chaque soir à la veillée. Mais ne le dites surtout à personne, François ne redoute rien tant qu'une manifestation de manants aux grilles de son domaine. Ce jeune homme bien élevé, à la raie toujours parfaitement dessinée, il est vrai, le profil idéal pour

revendiquer le trône des Pays de la Loire. Fils du notaire de Cérans-Fouilletourte (Sarthe), il a été éduqué dans la meilleure tradition catholique au collège Sainte-Croix du Mans. En bon aristocrate des temps modernes, il n'a jamais travaillé dans la vraie vie, commençant sa carrière comme attaché parlementaire de Joël Le Theule, ancien ministre du général de Gaulle. Et c'est au décès prématuré de son mentor, qui était également son parrain devant l'Eglise, qu'il a commencé sa fulgurante carrière politique. *«Il a tout simplement pris les chaussons de Le Theule, comme un de ses proches, sans jamais se battre sur le terrain politique»*. Plus jeune député de France, puis plus jeune président de Conseil

général, il a été trois fois ministre par la grâce de la République, sans avoir l'air d'y toucher. Balladurien sous Balladur, tout en restant séguiniste, il a tout bonnement su rester copain avec tout le monde. Pour la Région, même scénario, ce n'est pas lui qui se présente, mais ses amis qui sont allés le chercher, Olivier Guichard en tête. Alors si le gotha le lui demande avec tant d'instance, ce serait malpoli de refuser. Nantes, après tout, vaut bien une élection. Mais confortable s'il vous plaît. François déteste les scores serrés. Aux dernières législatives il a fait une mini-déprime parce qu'il n'avait pas été élu au premier tour. Et Pénélope en a été toute retournée.

Cuvelier a des renvois d'ascenseur

Jean Cuvelier, ex-directeur général des services de la Région, mis à la retraite cet été après une brève apparition dans l'enquête de la PJ sur les comptes de la baronnie*, n'a pas eu à connaître bien longtemps l'angoisse des sans-emploi : il pantoufle depuis octobre dans le privé, chez son vieux pote Daniel Augereau, pédégé de la boîte d'interim Synergie et accessoirement vice-président RPR du Conseil régional. Avec un titre comme on n'en fait plus : *«conseiller du président»*. Qui a dit que les patrons ne savaient plus créer d'emplois ? Ce job peinarde devait permettre à Cuvelier de préparer la campagne des régionales dans le cas où son nouveau boss serait tête de liste. Augereau n'ayant pas eu la tête de l'emploi, Cuvelier doit se demander comment il va bien pouvoir occuper ses 35 heures...

* Lulu n°11/12

NOUVELLE GÉNÉRATION

Hunault aux nues

Le RPR Michel Hunault a pris la tête de la droite en Loire-Atlantique pour les régionales. Dans tous les sens du terme.

La dernière proposition de loi du député Michel Hunault* vise à interdire les tests génétiques sur les machabées flânant sur les grands boulevards à bicyclette. En ce qui concerne le petit Michel, pas de doute, c'est bien le fils de son père : en 89 puis en 93, après trente ans de règne, Xavier Hunault lègue à son avocat de fiston mairie et circonscription du pays de Châteaubriant. Depuis, le petit a eu un parcours qui n'est pas sans rappeler celui de Sarkozy : pasquaïen de toujours, il trahit Chirac pour Balladur en 95, fait les yeux doux à Juppé et revient en grâce dans les bagages du séguiniste Fillon, qui l'impose tête de liste de la droite en Loire-Atlantique. Non sans mal : après l'élection de Chirac, *«pour conserver le leadership du RPR, Hunault a dû payer sur place la cotisation de ses supporters,*

*même ceux qui étaient absents de la réunion***. Une facétie qui lui vaut de se retrouver devant les instances nationales chiraquiennes, qui avaient encore le goût de la trahison sur les lèvres...

Ses ennuis parisiens n'arrangent pas la réputation du «député Ducoin», comme l'appellent les Castelbriantais. Le maire de Derval essuie en 95 les foudres de la chambre régionale des comptes pour sa gestion du syndicat intercommunal (SIVU), après la démission d'un de ses adjoints qui déplore des *«méthodes de fonctionnement contraires à la démocratie, (...) aux règles élémentaires de transparence»*, et dénonce *«la volonté de s'attaquer, voire de nuire aux personnes qui tentent de remplir leur mandat en toute honnêteté et dans le seul intérêt de la collectivité...»*

Sous ses airs douxceux, le petit Michel cache un cœur de loubard. En avril 90, une consœur avocate, associée à son cabinet, recourt au tribunal de police, ecchymoses en bandoulière : une demande d'explication sur les comptes de la boutique lui avait valu une plaidoirie aussi brève que musclée. Quelques années plus tard, il refuse d'optem-pérer à la maréchaussée après avoir grillé un feu en plein Nantes. D'après plusieurs responsables poli-

ciers de l'époque, il s'enfuit, deux motards le coursent et le plaquent au sol non loin de son cabinet... Le plaqué a eu si peur qu'il en a vomis sur le bitume. Le parquet enterre l'affaire : un proche de Pasqua ne saurait être un délinquant juvénile.

Si Hunault n'est pas un cadeau, sa victoire contre l'UDF Gisèle Gautier n'en est pas un non plus. Tirailé entre les promesses faites aux uns et aux autres pour l'emporter, il va devoir composer avec Papon et Hubert, la presque FN du Roscoât, le très villiériste Chéreau et quantité de petits amis UDF comme RPR... Tête de liste contre têtes de lard, de l'art de faire une liste. Quant au programme, on est prié d'attendre le soir du scrutin.

Louise Michel

* Presse-Océan, 10 décembre 97

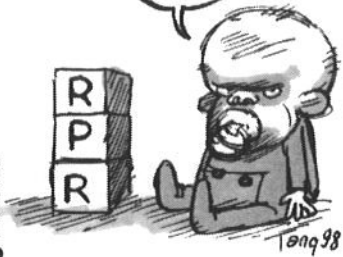
** La Mée, septembre 95



Augereau venturisable

La superbe Venturi de Daniel Augereau trône depuis des années dans le parking privé de la Région, au grand dam des autres conseillers, qui n'ont pas de place pour se garer. Le problème c'est que Daniel ne peut pas sortir son bolide surbaissé, la rampe de sortie est trop pentue. *«Il faudrait un palan»* ironisent ses ex-amis politiques, *«et il n'ose pas affronter le ridicule de la situation»*. Du coup il a abandonné son jouet à cent briques dans le parking. On a les caprices de ses moyens.

AGEU!



CHABADA

Les «Diaboliques» de la Région

Travailler en équipe ? Banal. Diriger en couple, c'est mieux. À la Région, la Direction des affaires européennes teste la formule depuis des années.

Ce couple, à la ville comme au bureau, a tout pour plaire. Surtout madame, devenue une vedette sur l'île Beaulieu. Maryse Faou-Guéneq, secrétaire du "dircom" jusqu'en 90, s'illustra en préconisant le port de l'uniforme pour les employés de la Région. Mais c'est avec l'arrivée de son compagnon Michel Duthilleul qu'elle va graver les échelons. La dame déploie un rare talent de management à la D.A.E., à tel point que certains employés de la Région écrivent l'été dernier au procureur de la République, le suppliant qu'une enquête établisse ses «abus de pouvoir» : «La D.A.E. se trouve (...) sous la coupe d'un couple qui ne rend de comptes à personne et rivalise d'arrogance et d'humiliations systématiques pour terroriser une vingtaine de personnes...» Et de narrer en trois pages bien tassées une vie de bureau qui confine à l'enfer. Une assistante contrainte de demander pardon pour une faute imaginée, une autre obligée de démissionner après s'être fait traiter «d'imbécile», un licenciement «pour motif personnel»... Les affres décrites «atteignent un niveau qu'aucun des membres du personnel n'a pu observer dans des emplois ultérieurs (...) Nous supportons avec peine -pour en souffrir quotidiennement- qu'elle se comporte aujourd'hui, grâce à son influence sur le directeur, comme le n°2, voire le n°1 de ce service».

Après la promotion canapé, les voyages de noces

Quand ils ne terrorisent pas le petit personnel, nos tourtereaux voyagent. Beaucoup. Avec une prédilection pour les bords du lac Balaton en Hongrie. «Ils ont mis le service au service de leurs voyages», confirme-t-on dans d'autres recoins de la Région. Leurs ordres de mission laissent rêveur.

Extraits des douze derniers mois : cinq jours à Budapest du 17 au 21 mars, pour une réunion de travail de seulement deux jours, avec location de voiture les trois autres jours. Sachant qu'il faut moins de cinq heures pour relier Nantes à Budapest via Paris, y sont-ils allés en calèche ? Toujours en Hongrie, du 18 au 29 juin, avec excursion le 19, un salon le 20 qui ferme ses portes l'après-midi, «injoignables» les 21 et 22, et la semaine qui suit consacrée à rencontrer six «personnalités du tourisme»... Soit un rythme d'1,2 personnalité par jour. Harassant. Encore en Hongrie du 15 au 21 août, ils font escale à Vienne, louent une voiture classe A et rejoignent Budapest par les petits chemins, avec un



programme de travail tout aussi romantique : visite du centre-ville de Sopron, option baignade dans un lac, visites de château, musée, basilique, abbaye... A noter «le musée du vin à ne pas rater ! Ils parlent français, puis on y mange bien !» Rebelote du 23 au 26 novembre, avec à nouveau location d'une voiture. Du 5 au 8 janvier, ils se rendent à Kaposvar, qui fête son cinquantième centenaire la journée du 6. Une mission stratégique, n'en doutons pas, pour la région. Interrogé sur ces excursions, Michel Duthilleul invoque un projet de rénovation des châteaux d'Europe centrale. «Ça ne donne rien pour l'instant, mais il fallait s'y rendre pour voir ce que ça donnerait». Pour l'instant, ça donne toujours une explication... Un dernier pour la route ? Du 18 au 21 juillet, ils filent à Hambourg, à un concert de l'O.N.P.L. Quatre jours pour un concert, Duthilleul et Faou-Guéneq connaissent la musique...

«La question se pose de savoir quel contrôleur financier peut signer ces ordres de mission», râlent les employés. On se demande bien pourquoi : notre gentil couple migrateur prend toujours une chambre double, ce qui normalement devrait diminuer par deux les défraiements. Les contribuables ligériens devraient même se cotiser pour leur offrir un «guide du routard», afin d'économiser un peu plus sur le budget de 123 MF (hors personnel !) prévus jusqu'en 2003. Excédés, leurs souffre-douleur attendent le départ à la retraite de Duthilleul, 66 ans, prévu pour mai 97 et repoussé jusqu'après les élections. Il pourra enfin s'adonner, avec madame, à ses passions telles qu'il les livre dans les «Têtes de Loire-Atlantique» : les voyages culturels et les découvertes architecturales. En espérant qu'ils ne traumatisent pas les hôtesses de l'air.

* Audience aux prud'hommes le 30 mars.

MIRACLE

Les subventions solubles dans l'eau bénite

Le tribunal administratif a annulé la subvention accordée par la Région pour la venue du pape. Manque d'obole : l'association qui l'a touchée a été dissoute.

Certains contribuables s'étaient émus en 1996 de la contribution publique accordée pour la venue d'un grand chef religieux dans l'Ouest. Un personnage étonnant qui se promène dans un aquarium à moteur en brandissant un grand bâton recourbé. Consulté, le tribunal administratif s'est finalement souvenu qu'une vieille loi française, datant de 1905, interdisait ce genre de pratique au nom de la séparation de l'Église et de l'État. Il a donc prononcé en décembre l'annulation de la subvention de 100 000 francs, accordée à l'époque par le Conseil régional «à la demande des évêques de l'Ouest». Le problème, c'est que les dits évêques ne se souviennent plus bien de ce

qu'ils ont fait de cette somme. D'ailleurs, elle ne leur a pas été versée directement, mais a été encaissée par une certaine association «Sainte-Anne d'Auray». L'économe de l'évêché de Nantes ne sait rien de cette affaire «qui a dû être traitée par Vannes». Dans les couloirs du somptueux évêché de Vannes, reconstruit en 1996 pour la modique somme de 13 millions de francs, on n'en sait guère plus, et on n'arrive pas à remettre la main sur les responsables de cette association, aujourd'hui dissoute. Bref la subvention s'est miraculeusement évaporée, et les contribuables risquent de devoir prier longtemps pour revoir leur argent.

Juridiquement, seul le préfet peut intervenir. Il a en effet l'obligation légale de veiller à la réintégration de la somme dans le budget régional. Mais l'enquête s'annonce laborieuse. Comment diable retrouver les responsables d'une association loi 1901 dans une préfecture ? C'est un travail d'investigation colossal. Il faut au moins passer deux coups de fil et descendre trois étages. Et puis cette Sainte-Anne a-t-elle seulement un domicile fixe, un compte en banque répertorié ? Autant de questions auxquelles il va falloir répondre pour retrouver la piste de cette évaporation miraculeuse.

OCCUPATION

L'histoire pèse sur les bureaux du baron

Le successeur d'Olivier Guichard devra décider s'il faut persister à louer les bureaux au rez-de-chaussée du 6, place du Palais-Bourbon, local parisien jugé peu utile aux Pays de la Loire par la chambre des comptes. Détail méconnu de cette location, elle est située dans l'immeuble appartenant à René de Chambrun, gendre de Pierre Laval. Y sont entreposés des monceaux d'archives de feu le vice-président du gouvernement de Vichy qui prépara l'entrevue Pétain-Hitler. Un baron du gaullisme sous les papiers de la Collaboration, ça ne pouvait plus durer.

Bénévole pigeon vole au Puy du Fou

Véronique Besse, attachée parlementaire de Philippe de Villiers, maire de Mouchamps et à la tête de l'office de tourisme du pays des Herbiers a chaud aux fesses. La méchante justice de la République lui a collé une enquête préliminaire, concernant de vilaines allégations de violations du code du travail. On a même parlé, doux Jésus, de travail au noir. A l'accueil des stands touristiques installés en saison au Puy du Fou, au Mont des Alouettes et aux Herbiers, elle a fait marrer des jeunes filles sans les payer. Une fois en place les auxiliaires de tourisme ont découvert la joie du bénévolat forcé. A raison de 44 heures par semaine, avec des dépassements d'horaires imposés, sans contrat ni convention. «On ne demande pas le Smic, juste une petite pièce, au moins», s'excuse la mère d'une de ces saisonnières exploitées. La direction du travail a déboulé l'été dernier, pour inter-

roger Véronique Besse, qui a reçu plus que fraîchement le contrôleur, aujourd'hui accusé d'«agression» et de «droits outrepassés» par dame patronne. «Ça a été houleux», reconnaît le procureur de La Roche-sur-Yon. Depuis, les gendarmes ont recueilli déposition sur déposition. «On n'a rien à se reprocher. Ce sont des personnes qui viennent chez nous travailler... euh, prêter main forte. On leur donne une chance. Le bénévolat dérange certains. A l'avenir, on fera des conventions», confesse Véronique Besse qui conclut : «l'affaire est réglée, le dossier est classé». Pieux mensonge, rien n'est réglé, le procureur annonçant que la décision d'engager ou non des poursuites judiciaires doit tomber courant février. Ce qui n'arrange pas la protégée du Vicomte, candidate aux cantonales. Pas facile de se présenter quand on n'est pas présentable.

SCANDALE AU PUY DU FOU

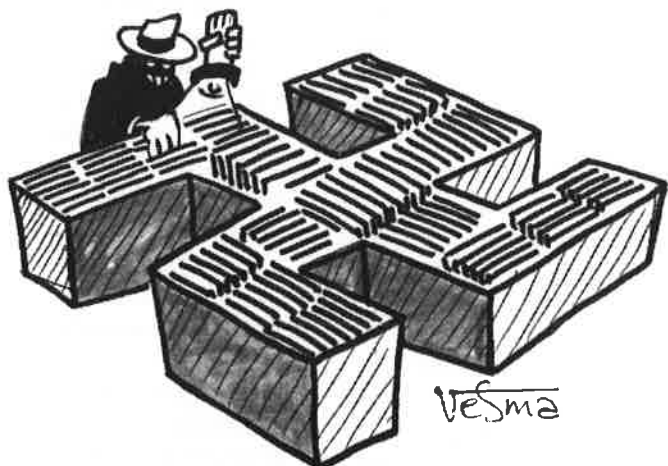
LES GRENOUILLES DE BENITIER N'ONT PAS DE CONVENTION COLLECTIVE !



ABORDAGE

Prière de faire part, version FN

La loi, le Front national s'en fiche pas mal. Dans son bulletin départemental «National 44» de janvier, quelques lignes sous l'accroche «Participez à la lutte anti-fraude», le FN qui cherche des adeptes appelle à communiquer les coordonnées des gens intéressés, mais qui ne pourraient être «abordés de front». C'est après que ça dérape vraiment : «de même, si vous avez accès à des fichiers professionnels, n'hésitez pas à nous en faire part». Ce qui ne représente rien d'autre qu'une incitation par voie de presse à violer la loi Informatique et libertés de janvier 1978. Loi qui protège notamment le détournement de fichiers et prévoit de un à cinq ans de prison, et de 20 000 F à 2 MF d'amende pour les auteurs du détournement. Ce qui permettrait de récupérer légalement des sommes versées par l'Etat au FN en vertu de ses scores électoraux. Si vous avez accès à un fichier d'un parti qui prône la violation des lois républicaines, n'hésitez pas à porter plainte.



ENVAHISSEURS

Le tir au nomade bientôt légalisé

Certains élus le déplorent : impossible de faire un carton sur des gitans sans avoir des ennuis. A la mi-décembre, les maires de l'arrondissement d'Ancenis ont débattu de l'accueil des gens du voyage. La lepénisation des esprits est en route : «On est envahi par des centaines de caravanes et cela crée des situations violentes, impossibles à gérer» a lâché Louis Moreau, maire d'Oudon, ajou-

tant, applaudi par ses collègues toutes tendances confondues : «jusqu'au jour où quelqu'un prendra un fusil pour tirer sur ces caravanes, et malheureusement, c'est le tireur qui ira en prison». C'est vrai quoi, faudrait mettre les caravanes en taule pour s'être laissées tirer dessus, avec leurs gens dedans. Le voyage, c'est bien, sauf quand les gens font «malheureusement» ça chez vous.

PASSE PASSE

Le passage à nigaud de La Chapelle

La voie ferrée est bien là, mais la route ne traverse pas. De part et d'autre, deux zones d'activités, une qui marche, La Bérangerais et une autre, vide, la Zac Malabry. Depuis 1992, la commune de La Chapelle-sur-Erdre s'est dotée au bout de la rue de l'Europe, d'un magnifique passage à niveau qui n'a jamais levé barrière. Ce passage à niveau de l'inutile acquiert une poésie farouche, mais certains grognons restent braqués sur son coût, 1,037 MF révélé par la chambre

régionale des comptes. Explication embêtée à la mairie : à l'époque, on pensait séduire des entreprises ravi-taillables par rail. Fiasco. Et désormais, personne ne souhaite plus que le passage à niveau serve à des sociétés livrables et livrant par wagon : le tramway doit emprunter la voie ferrée en 2002. Incompatible avec un vrai trafic ferroviaire. Bref, cet exploit d'aménagement concerté finit en tour de passe passe pas. Vous voyez le niveau.

Les chères zoophilies du Conseil général

Ne vous faites pas rouler dans le safari. Quand vous payez l'entrée du zoo, vous avez déjà beaucoup craché au bassin avant, via le Département et sa filiale d'aménagement.

Sans le savoir, vous êtes propriétaire d'une oreille de gnou, ou de quelques poils de queue de tigre d'un zoo qui devrait être fermé depuis longtemps : le Safari africain de Port-Saint-Père, ce parc qui fit scandale en 1994 avec sa réserve de vrais nègres, et qui remet ça avec un très controversé projet de bassin à dauphins. Pas sûr qu'on ait prévu une convention collective avantageuse pour les cétacés.

Mais déjà, en tant que contribuable de Loire-Atlantique, vous assurez la survie de ce zootomobile même si vous ne l'avez jamais parcouru en auto. Car sans les perfusions de la Sodala, Société départementale d'aménagement de Loire-Atlantique (Sem satellite du Conseil général), le Safari parc aurait bel et bien coulé, fustige la chambre régionale des comptes en octobre dernier.

Flash back : en 1979, le Département crée la Sodala en doublon avec une autre Sem qui fonctionne plutôt bien, la Sela, mais que les hobereaux du Département ne tiennent pas en coupe réglée. Si la Sela vit sans subvention, la Sodala doit ponctionner de deux à quatre millions de francs par an pour ramener les comptes à zéro. En 1991, la Sodala, est,

selon la chambre des comptes, « en situation de déficit récurrent », mais garde de la fuite en avant dans les idées, achète une grosse centaine d'hectares à Port-Saint-Père et devient actionnaire majoritaire de la société anonyme Safari Africain. Les magistrats des comptabilités publiques cherchent vainement « l'intérêt général susceptible de justifier la participation de la Sodala au capital ». Ni le Département, ni une Sem n'ont compétence pour « réaliser un investissement immobilier pour le donner à bail commercial à une société com-

merciale au capital de laquelle la collectivité a pris directement une participation ». L'étude de marché ? succincte. Le résultat : un autofinancement faiblard et un fort recours à l'emprunt. Un tonneau des Danaïdes, en somme. Les banques partenaires sont méfiantes : malgré une garantie d'emprunt du Département, elles n'accordent que des prêts à des taux lourdingues : 2% de plus que ce qu'elles concèdent aux collectivités territoriales.

Un mauvais payeur chouchouté

La SA Safari Africain doit régler un loyer fixe de 5,5 MF hors taxes par an, plus un loyer proportionnel au chiffre d'affaires, soit 2,3 MF en 1993. Dès le départ, la Sodala accorde illégalement un prêt, et deux ans plus tard, annule les intérêts, octroyant

après coup un prêt cadeau à taux zéro. Deux ans après l'ouverture, les zozos du zoo ne payent carrément plus leur loyer à leur actionnaire majoritaire, qui ne réclame rien. En septembre 1994, les arriérés montent déjà à 3,5 MF. N'importe quel proprio normal aurait hurlé pour se faire payer sa dette. La Sodala, non. Le mauvais payeur se fait au contraire bichonner : on annule ses intérêts de retard, ses échéances sont reportées, son bail réduit. Le loyer variable, prévu à 350 000 entrées ? abandonné. Le demi million de visiteur prévu n'a jamais été atteint, la fréquentation plafonne à 300 000 entrées depuis 1994.

« Ce qui devait être une opération commerciale de nature privée est devenu progressivement, à cause des difficultés rencontrées, une opération portée exclusivement par le département de Loire-Atlantique » tousse la chambre des comptes. Aujourd'hui, le Département souhaite faire disparaître le trou sans fond qu'est la Sodala, ce qui veut dire récupérer la ménagerie de Port-St-Père en direct. Avec sa gueule safarifiée, Luc Dejoie, le président du Département, va donc se retrouver père adoptif d'un joli troupeau de zèbres, girafes, macaques et d'une meute de loups. C'est les trois fistons de notaires qui vont être contents de partager l'héritage.

Raoul Semoule

SAUVONS LE SAFARI-PARC



FRANCO DE PORT

Préfailles, tu défailles

Il ne suffit pas de ne pas creuser un port de plaisance. Il faut bien étudier où on ne le crée pas, et ce qu'on ne met pas autour.

Avant même d'avoir à désenvaser le port de plaisance de Préfailles, qui n'a jamais vu le jour, on a bien creusé le trou. Lancées en 1987 par la Sodala, la Sem du Département, les études auront coûté -pour rien- la bagatelle de 6,2 MF, dont près des trois quarts payées par le Département, révèle la chambre régionale des comptes. Accessoirement, la plupart des prestations de ces missions d'études ont violé les règles du code des marchés publics. On n'est pas à ça près. Autre anecdote en passant : la partie de l'étude portant sur la seule marina a été carrément piquée mot pour mot à un rapport antérieur de la Sela, l'autre Sem du Département. Seule changeait la chemise du dossier habillant la nouvelle étude. On a frôlé la plainte pour plagiat.

Mais la Sodala avait aussi des idées, imaginant adjoindre au bête parking flottant un superbe environnement immobilier de plusieurs milliers de logements, réalisés par un promoteur qui ne devait qu'un petit ticket d'entrée de quelques 5 MF. La loi Littoral et l'enquête publique ont démontré l'ineptie d'un tel massacre à la bétonneuse. Quand on jette l'argent par les fenêtres, on ne regarde pas où ça va. Tout est tombé à l'eau.

EAUX TROUBLES

Grenouillage d'aquarium au Croisic

Mieux que le Safari parc, l'Océarium du Croisic. Là encore, le montage financier est pour le moins scabreux. Olivier Guichard a arrangé le coup à son copain Jean Auffret, alors maire et conseiller général du Croisic. En 1990, le désormais célèbre Sivom de La Baule place des billes, glisse 1,89 MF dans le capital de la « Sem du Littoral de la presqu'île guérandaise », uniquement destinée à construire le super aquarium géré par la société privée de Jean Auffret. Le Sivom qui n'a alors aucune compétence touristique se fiche pas mal de la légalité et joue même les banquiers, empruntant 18 MF qui sont

rétrocédés à la Sem du Littoral, qui capte par ailleurs 4 MF d'aides publiques, la moitié venant du département où -tiens, tiens- siège Jean Auffret. Simple aléa de la notabilité. Guichard a laissé placer le fiston Auffret comme président de la Sem. Une affaire de famille. L'exploitant qui n'a engagé que 8,2 MF sera pleinement propriétaire des terrains en 2010. Autre cadeau, la prise d'eau de mer créée par le Sivom, soi-disant pour servir à bien d'autres usagers, n'a en fait qu'un seul bénéficiaire, l'Océarium. Un équipement placé sous une bonne étoile de mer : signe poisson volant, ascendant requin de la finance.

Batteux, l'épousition

En février, le centre culturel de Saint-Nazaire, scène nationale subventionnée par l'Etat et surtout par la mairie de Saint-Nazaire expose l'artiste Isabelle Flahault. Son nom de jeune fille. De son nom d'épouse Isabelle Batteux. En d'autres termes, la femme du maire. Ce qui ne veut pas dire que madame n'ait pas de talent, mais ça fait quand même un peu service rendu en famille. Monsieur expose ses vues, madame ses sculptures. A quand une retrospective des créations en Lego de la progéniture ?

MONSIEUR PLOUF

Jean-Marc ne sait pas nager

Pour expliquer les déboires de Jean-Marc avec la presse, ses conseillers racontent une histoire arrivée au président Carter dans les années 70. «Un jour les conseillers de Jimmy Carter invitent les journalistes pour leur montrer que le président marche sur les eaux. Et Carter, devant un parterre ébloui traverse un lac en marchant à la surface. Le lendemain, les conseillers ouvrent les journaux, tout émoussillés, et lisent interloqués «Le président ne sait même pas nager». C'est bien ce qu'on pensait, c'est la faute aux journalistes si Jean-Marc a des ennuis.

OCCUPATION

Gisèle Gautier équilibriste

Commandée par la mairie de Carquefou en 1990, l'étude sur l'exploitation de la Fleuriaye prévoyait une subvention municipale d'équilibre d'1,1 MF par an. La chambre des comptes a établi que les prévisions ont explosé : 3,3 MF en 1994, 4,1 MF en 1995. Et 4,5 MF en 1996, soit deux fois plus que les recettes propres. Mais depuis, le maire Gisèle Gautier a recruté un commercial pour améliorer le taux d'occupation de la salle. Alors qu'il suffisait de changer les prévisions. A posteriori.

Comment couper la langue aux Arabes

Au lycée Clemenceau, les cours d'arabe manquent de gens du nord. Faudra-t-il rebaptiser l'établissement Lycée Charles-Martel ?

Depuis octobre dernier, en seconde, le lycée Clemenceau propose des cours d'arabe en troisième langue. Les intérêts ? Multiples, louables : une structure grammaticale et logique prenant le relais du latin, du grec, en voie de disparition ; une civilisation passionnante à découvrir via la langue ; un moyen de communication pour faire du business avec les pays arabes. Inch Allah ! Mais le hic, c'est le public visé. «Cet enseignement s'adresse prioritairement aux élèves non arabophones». Cette première année est suivie par 25 élèves, «moitié petits beurs, moitié petits gaulois», regrette le proviseur, Pierre Bernard-Brunet. «On aurait accueilli sans déplaisir quelques élèves d'origine maghrébine, mais là je trouve qu'il y a trop de faux arabophones, qui parlent déjà un dialecte du Maghreb. Je voulais apprendre l'arabe à des jeunes Bretons, des Français de souche complètement étrangers à la culture arabe.» Il y a une autre raison aux



regrets du proviseur : le risque d'offrir une passerelle au quartier Malakoff vers le lycée Clemenceau, dont l'effectif pourrait être déprécié par cet apport de potaches venant d'un quartier dit difficile.

Carte -scolaire- sous table

En revanche, les petits malins qui veulent contourner la carte scolaire n'hésitent pas : pour être sûr d'être admis à Clem's, on domicile faussement sa progéniture en centre-ville, par exemple à son cabinet de professionnel libéral. Ou l'on prétend loger chez une grand-mère, un ami de la famille, et on rechange d'adresse après admission au bahut. «Ça arrange le lycée, qui peut choisir les meilleurs livrets scolaires, en drai-

nant plus large que son secteur réglementaire, confie Sébastien, élève en prépa. *Tout le bahut, prof, administration, couvre le système.* La réussite attire les cadors et conforte le niveau fort du bahut. La boucle est bouclée. *L'autre combine, c'est de choisir une troisième langue biscornue en seconde, russe, portugais, qui ne peut se faire qu'ici, et on abandonne un an après. C'est tellement connu, comme ruse, que certains profs en rigolent en menaçant de renvoyer les mauvais dans leur zone.* Voilà le tuyau quand on n'habite pas dans le secteur de Clem's : faire semblant d'apprendre l'arabe un an et rester après avoir abandonné. Après tout, les maths ont bien été inventées par ces gens-là.



CRÉPAGE DE CHIGNON

On n'est jamais mieux servi que par sa précarité

Elle n'aura pas duré longtemps. Moins de huit mois après son début de contrat, Catherine Mahéo, directrice du théâtre de la Fleuriaye à Carquefou, était virée en septembre 1994 par le maire Gisèle Gautier. Ça a vite pétié entre deux femmes autoritaires. Catherine Mahéo, qui dirigeait en même temps Atlantia, centre de

spectacle et de congrès à La Baule, palpait à Carquefou -selon la chambre régionale des comptes- quelques 16000 F par mois, plus 6% du brut au titre de «prime de précarité». Ceux qui vivent la précarité, la vraie, apprécieront. Plus quelque 20 000 F de frais de déplacement entre Carquefou et La Baule, en 1994,

alors que Catherine Mahéo habitait Nantes. Ceux qui vivent la mobilité, la vraie, apprécieront. Et en ces quelques mois à la tête de la structure, Mme Mahéo a fait embaucher trois de ses enfants, comme assistant commercial, secrétaire, et machiniste. Ceux qui vivent les conflits familiaux, les vrais, apprécieront.

Le placement mis en pièces

Le filon en or était creux. Des gogos pleins au as, dont certains patrons naïfs, ont été soigneusement dépouillés. Les plumeurs passent fin mars en correctionnelle. Ce qui n'arrange pas les plus gros plumés.

La boutique promettait des dividendes mirobolants. A La Roche-sur-Yon, le Covemep, Comptoir vendéen des métaux précieux, avait une formule plus que douteuse. Contre versements discrets, histoire de gruger le fisc sans traces, des particuliers recevaient en garantie des pièces d'or de collection largement surestimées, et parfois des lingots contre du liquide, cent à trois cent mille francs glissés en douce contre des bordereaux anonymes. Jean-Louis Fournier, gérant de la boutique et banquier marron de fait, faisait miroiter des gains monstres : 60% par an ! Un placement sans précédent. Enfin, sans précédent honnête. Jouant sur l'effet boule de neige, l'officine ne pouvait matériellement rembourser ses clients. Qui a pu gober la promesse de tels profits ? L'enquête a recensé deux cent neuf gogos, de Vendée et alentours, recrutés de bouche à oreille dans la bourgeoisie locale, tous alléchés par l'appât du gain, facile et discret. Des petites gens, instits, retraités, et même une ouvrière chez Esswein y ont englouti leurs tirelires. Mais surtout des professions libérales, artisans et commerçants, ainsi qu'un ancien directeur de banque, trois

patrons vendéens de la distribution, dont Bernard Vinet qui tient le pompon : à la tête de surpermarchés à Brem-sur-mer et Brétignolles, il a englouti 11 MF en pompant les comptes de ses sociétés. Il a aussi amené dans ce foireux circuit une de ses relations : Jean-Paul Dubreuil, patron de Régional Airlines, qui dit n'avoir placé qu'un million de francs, juste trois jours : « Sur le conseil de mes banquiers, j'ai senti le piège et obtenu le remboursement immédiat. Je ne m'estime pas lésé », dit-il. Préjudice zéro, bien joué coco. La plupart des patrons identifiés dans la procédure font le gros dos, s'asseoient sur leur perte, espérant échapper au fisc avant ou après le procès prévu les 30 et 31 mars. « Tout est réglé par ailleurs », lâche, gêné, Jean Routhiau qui y a laissé 2,3 MF : le big boss à St-Fulgent d'une société de transformation de poulets ne tient pas à avouer comment il s'est fait plumer.

La fuite en avant a logiquement obligé le comptoir à des opérations de cavalerie, pour reverser les premiers intérêts en piochant dans les nouvelles rentrées d'argent. Suicidaire. Mais la chute est venue des rivaux. Les vrais banquiers du coin ont café

cette concurrence déloyale à la Banque de France et son gendarme, la Commission bancaire*. La justice est prévenue en avril 1993. Jean Genty, le procureur de La Roche à l'époque, se dépêche de ne pas bouger, ne lance aucune enquête. Il faudra plus d'un an pour déclencher une descente de police, fin mai 1994. « Quand ils font leur rapport au procureur, les policiers ont le sentiment de ne rien lui apprendre », raconte un proche du dossier. Dossier que suivra le procureur en personne, lui qui ne prend pratiquement jamais d'affaire. Entre le premier signalement et le début des poursuites, l'essentiel de la comptabilité s'est évaporé... Des esprits très chagrins y verraient une occasion pour quelques noms importants de se mettre aux abonnés absents de la liste des clients. Gros ou petits, tous les pigeons restants, sorte de complices ratissés, ont perdu 64 MF. A ces victimes de l'escroquerie, il ne reste qu'à faire contre mauvaise fortune, bon cœur. Les proverbes, ça ne coûte rien.

Hector Rembard

* L'équivalent de la COB pour les banques.

RANDO

0,91 F le déplacement

Si tous les chômeurs de La Baule* voulaient se faire défrayer le voyage pour un entretien de recrutement à l'autre bout de la France, ils n'auraient même pas 91 centimes par mois. Hormis les déplacements en Pays de la Loire par train régional, gratuits uniquement pour les chômeurs de longue durée, les moins de 26 ans, et ceux qui perçoivent moins de 102 F par jour, l'ANPE ne dispose que d'une enveloppe mensuelle de 5000 F, régulièrement vidée les cinq premiers jours du mois. Ce qui laisse trois semaines pour aller à pied à Paris ou à Lyon. Le chômage ? Une affaire qui marche.

* Ils sont 5500 l'hiver, 3900 en saison estivale.

REVENU

La retraite des vœux

Dans la région, ils sont 46 anciens géomètres principaux du cadastre à avoir reçu mi-juillet une revalorisation du calcul de leur retraite. Bingo ! Mais juste avant Noël, ce cadeau est condamné à l'aller-retour. Il faut rembourser 15 000 F, les trois quarts de ce rappel n'étant en fait pas applicables selon les textes, mal lus par Bernard Plantin, chef du service national des pensions, basé à Nantes, qui s'est bien planté. Le plus dur à avaler pour ces retraités, anciens fonctionnaires des Impôts, c'est d'avoir à payer des impôts sur ce trop-perçu, considéré comme un revenu de 1997, même s'il n'a fait que passer sur leurs comptes. Meilleurs vœux à tous. Strauss-Kahn peut être fier de ses subalternes : ils ont inventé l'impôt sur l'indu.

LA FESSÉE À LULU

Alexandre, avec un A comme dans Armand

Un lecteur indigné nous signale qu'une erreur historique s'est glissée dans l'article consacré à Alexandre Hébert (cf. Lulu n°15). En effet, il fallait lire « Armand » à la place d'« Ernest », le pseudo du vieil anarcho-syndicaliste au politburo des trotskystes du Parti des travailleurs. Léon, c'était déjà pris ?

VERNIS

Jules pas fréquentable

Pourrait-on imaginer la trombine de Jules Verne sur un billet de la banque de France ? Pas sûr, à en lire « Jules Verne » par Patrick Avrane, paru chez Stock en septembre. Comme un des frères Lumière dont on avait oublié la période collabo, le passé de Jules Verne pourrait voir ressurgir des haines inavouées, comme sa demande, avant la Commune, que tous les Socialistes soient fusillés « comme des chiens ». Un antisémitisme à usage des jeunes générations apparaît aussi dans plusieurs romans ; la manière dont il dépeint les figures de juifs trafiquants et grippe-sous lui valent même, en 1877, une protestation outrée du Grand Rabbin.

VOILÀ LE MILLION... ET COMME CONVENU VOUS ME JUREZ SUR LA TÊTE DE VOTRE MÈRE QUE C'EST UN EXCELLENT PLACEMENT



L'audit qui met Blaise à découvert

«Fin de siècle» a plombé le CRDC. Le projet d'audit commandé par la mairie au cabinet KPMG révèle le déficit : 6,6 millions de francs pour 97. La preuve que Jean Blaise se dépense sans compter.

«Le déficit ? Peut-être inférieur à 4 millions, mais je préfère ne pas lancer de chiffre», se risque l'adjoint à la culture Yannick Guin dans «Sept à l'Ouest», le 22 janvier dernier. C'est d'autant plus prudent que quinze jours auparavant le cabinet d'audit nommé par la mairie avait rendu ses premières conclusions* : son estimation du déficit pour 1997 chiffre la plaisanterie à 6,6 millions de francs. Ces comptes sont d'un mesquin...

Le constat de KPMG allume la gestion à l'aveuglette de Jean Blaise : «Les décisions de programmation ont été prises sans se soucier des moyens dont disposait le CRDC». A l'origine du «dérapage», «Trafics», dont le coût net artistique est en dépassement de 880 000 francs et «Fin de siècle», dont le dépassement frôle les 5 millions, presque la moitié du budget du festival. Une performance qui s'explique par un flou artistique du plus bel effet. D'abord, «un défaut de procédure budgétaire : aucun responsable de secteur n'a reçu de budget pour cette opération, à aucun moment un budget récapitulatif par secteur n'a été produit». Ensuite, un conseil d'administration gentiment bercé : «L'information financière des membres du C.A. ne semble pas assez lisible. Il est peu probable que chacun ait, sur le plan financier, une analyse claire et précise de la situation ou des projets du CRDC». Ainsi le 30 juin 1997 les dépenses engagées pour le festival s'élevaient à 9,1 millions, tandis que le même jour les comptes présentés au C.A. faisaient état d'une dépense prévisionnelle de 7,6 millions. En clair, Blaise manie le chèque sans rendre de compte à personne.



Si le rapport prend soin de préciser qu'un «examen approfondi des pièces comptables de l'exercice 97 n'a révélé aucune anomalie», il rappelle également que le directeur a «tous pouvoirs artistiques et financiers». Histoire de dédouaner les autorités de tutelle en pointant du doigt un Jean Blaise livré à lui-même ? La mairie a déjà répondu. Si elle exclut que «la Ville donne un sou de plus au CRDC», elle fait «toujours une confiance absolue à Jean Blaise et à son inventivité...»

Reste donc à Jean Blaise à inventer des moyens inventifs de faire des économies, comme par exemple déprogrammer mine de rien le festival «Trafics», qui de toutes façons n'était pas au programme de la saison 98 présentée avant septembre. Il n'y a pas de petites économies.

Elie Lamèche

* Projet de synthèse du rapport d'audit 8 janvier 1998

BLAISE PHILOSOPHE



BISBILLE EN TÊTE

Le corbeau contre le médecin des déplumés

La guérilla entre les praticants de la chirurgie esthétique du cuir chevelu fait toujours rage*. La plupart des médecins de Loire-Atlantique ont reçu une lettre anonyme dénonçant le remboursement de bouteilles de champagne offertes aux coiffeurs par la sécu, et

mettant en cause la médecine libérale conventionnée. Piquée au vif, la profession a constitué un comité de soutien, présidé par le Dr René Roux. Greffeur de cheveux, le Dr Pierre Poirier, visé par l'accusation anonyme d'avoir graissé la patte aux coiffeurs pour ramener des

clients à son cabinet, a porté plainte contre le corbeau, un certain X pour l'instant. Et il plaide peu coupable : «Il y a bien eu, une fois ou deux, des remerciements à des coiffeurs en début d'année, avec tact et mesure. Ce n'est pas de l'arrosage. C'est une petite faute qu'on exploite. A ce jeu

là, le moindre stylo, calendrier ou agenda d'un laboratoire pharmaceutique, c'est de la corruption». Il devrait faire attention à ses propos. A ce jeu-là, les labos pourraient le traîner en diffamation.

* Voir Lulu 14 et 15

La négalopole Savenay-St Gildas

Prof d'histoire au Lycée de Montoir, Michel Adam est supendu d'enseignement pour ses élucubrations niant les chambres à gaz. En attendant son exclusion définitive, il a constitué un réseau local. Enfin un petit réseau. A deux. Il héberge un autre ex-prof, Vincent Reynouard, tout aussi négationniste, viré de

l'Education nationale pour avoir entreposé sur un ordinateur du lycée d'Honfleur des textes révisionnistes sur le massacre d'Oradour-sur-Glane. Reynouard a depuis publié un opuscule où il tend à dédouaner les nazis, reprenant une thèse d'un certain Valdeiger, colonel SS de la joviale division Das Reich.

Reynouard réside à Saint-Gildas-des-Bois, dans une maison appartenant à Michel Adam, qui habite lui à Savenay. Deux négationnistes dans le département, c'est déjà une concentration, mais à vingt bornes l'un de l'autre, ça ne fait pas un camp.

RIZLA +

Hallu collective à l'Assemblée

Lulu a cuisiné huit des dix députés de Loire-Atlantique qui ont reçu un joint à Noël. Aucun ne l'a fumé, mais ils ont tous un avis sur la question. Morceaux choisis.

L'herbe qui fait rire ne fait pas rigoler les députés. Le joint et la «lettre ouverte aux législateurs» reçus le 10 décembre par les élus du Palais-Bourbon ont même fait touser le RPR Pierre Hériaud, qui a porté plainte pour «*infraction à la législation sur les stupéfiants*» contre l'expéditeur, le Collectif d'Information et de Recherche Cannabique (CIRC). Pas cool Hériaud, le représentant du muscadet et du grolleau -pardon du pays de Retz- n'apprécie sans doute pas que l'on concurrence les paradis artificiels bien de chez nous.

Lulu a voulu connaître l'opinion des autres députés de Loire-Atlantique. Huit sur neuf ont accepté de répondre. Seul l'UDF Edouard Landrain a refusé de causer à Lulu. Trop occupé sans doute par la défense des buvettes sur les stades, son grand dada.

Globalement le «pétard» fait l'union sacrée. Contre lui. Pas un représentant du peuple n'a même eu la curiosité de tirer une bouffée du joint gracieusement offert, pour voir. Certains ont eu la délicatesse de l'offrir à leurs assistants parlementaires, tels Marie-Françoise Clergeau (PS) ou Michel Hunault (RPR). D'autres l'ont gardé, comme Serge Poignant (RPR) ou Jacques Floch (PS) «*pour le montrer à ceux qui ne savent pas à quoi ça ressemble*». Les autres affirment l'avoir détruit ou ne pas l'avoir vu, comme Jean-Marc Ayrault (PS) ou René Leroux (PS).

Nos députés, qu'ils soient de droite ou de gauche, sont décidément de grands aventuriers. Que pensent-ils donc de la dépénalisation ? Certains

y sont carrément hostiles «par principe», tels Serge Poignant, Jean-Marc Ayrault, René Leroux ou Michel Hunault. D'autres se veulent plus nuancés, comme Claude Evin qui n'est pas favorable «à la pénalisation du consommateur», ou Jacques Floch «*partisan d'un débat sur la question*», avec Marie-Françoise Clergeau. La députée se grille toutefois aussitôt, en poursuivant par l'un des lieux communs les plus usés sur la question : «*ma crainte : qu'en dépénalisant on aille dans une escalade vers les drogues dures*». Patrick Rimbart (PS) tente de son côté de jouer les psychologues en déclarant que «*les interdits sont un point de*

référence nécessaire lorsqu'on vit en société». Malin.

Dans leur ensemble, les représentants du peuple sont donc favorables à la prohibition, qui génère la délinquance et nourrit les systèmes mafieux. «*Euhh*, répond Michel Hunault, *je n'avais pas pensé à cet argument, mais je ne suis pas trop d'accord*». René Leroux fait encore plus fort : «*Je suis contre la prohibition. Mais philosophiquement, je suis contre toute utilisation de la drogue en général*». Bref, arrêtez de m'enfumer avec vos questions à la con. Si en plus de serrer les louches à l'apéro, il faut se mettre à réfléchir sur les lois qu'on vote, on n'a pas fini. **Emile Tarpé**



BVP

Encore une victime de la propagande du FN

A l'en croire, le patron de la crêperie La Gavotte fait de la pub sans le savoir. Sa réclame* parue dans le bulletin local du FN ? Il n'y est pour rien, n'était même pas au courant. «*Ces gens l'ont passée à mon insu, croyant bien faire...*», affirme le pubeur «malgré-lui», tout en reconnaissant que le FN «*constitue 80 % de sa clientèle*». Des clients fidèles comme eux, ça doit être de l'occupation.

* Voir Lulu n°15

LA FESSÉE À LULU Les deux Charles

Charles-Henri de Cossé-Brissac n'est pas son cousin Charles-André. Le premier est ancien président du Conseil général, le second propriétaire du château de Brissac-Quincé en Maine-et-Loire. Le premier ne touche donc pas de subvention pour le castel de son cousin*. Dont acte. Pour avoir confondu ces deux Charles-quelque-chose, Lulu mériterait de se payer un dictionnaire des grandes familles. Ou de s'offrir un guide des prénommés à particule. Nos excuses à la famille.

* «*Patrimoines particuliers*», Lulu n°14.

CENTRE DE PLUS-GRAVITÉ Dalida profane contre les fans pro-Louis XVI

La veille, ils n'étaient que six nostalgiques du roi-serrurier à commémorer la mort de Louis XVI, au pied de sa colonne, place du Maréchal-Foch. Ils ont pourtant droit à un cinquième de page et quatre photos dans Presse-Océan du 22 janvier. Mais surtout à une compassion crescendo du journaliste qui, après les klaxons «*intempestifs*» et les «*interventions profanes*» d'odieux automobilistes républicains, note le pire : «*Enfin plus grave, c'est sur fond de musique remix-techno des chansons de Dalida que s'est déroulée la dépose du bouquet de fleurs : le Cirque des plus petits animaux du monde, inscrits au livre des records, a choisi cette année de s'installer sur la place Louis XVI, et harangue la foule avec des musiques qui ont nui à la solennité de la commémoration*». Dalida, les remix, le livre des records, la foule harangue en musique ? On ne sait quel est le summum de l'indigne pour les louisizeophiles. Il y a de quoi en perdre la tête.

Le faciès ne passera pas

Immigrés ou de force, vous êtes dans le collimateur de l'administration.

Le dernier rapport 96-97 *sur les Latéintes aux droits et aux libertés en Loire-Atlantique** recense un accroissement *des dérives sécuritaires, sous prétexte au départ du plan «Vigipirate»*. On ne compte plus les contrôles au faciès dans

l'agglomération nantaise, qui visent essentiellement les immigrés et les jeunes. Surtout les jeunes immigrés. Place Waldeck-Rousseau, le centre de rétention des étrangers s'est fait une spécialité de déroger au droit** à se faire assister *d'un interprète, d'un médecin, d'un conseil (...) et d'une personne de son choix*. La tactique est fine : les flics prétendent qu'il faut choisir l'une ou l'autre de ces visites alors que toutes sont prévues par la loi. S'agirait pas de transformer le poulailler en moulin à vent.

Ainsi, un médecin demandé par un couple d'étrangers en rétention avec leurs jeunes enfants, s'est vu refuser l'accès au centre. *«Compte tenu de la gravité du cas, un médecin a pu finalement se rendre sur les lieux, mais en présence et sous la surveillance d'un médecin requis par le préfet»*. Au cas où le premier toubib tomberait dans les vaps ?

Egalement montré du doigt, le zèle de certaines mairies qui réclament plus de pièces justificatives que ne le stipule la loi aux personnes qui souhaitent héberger un étranger. A Orvault par exemple, mais aussi dans la très socialiste Saint-Herblain, dirigée par l'immense Charles Gautier, un vrai patriote.

Quand on ne tombe pas directement dans «Ubu», comme cette étudiante camerounaise enjointe en

mai 97 de quitter le territoire, sous couvert *d'éléments démontrant l'absence de sérieux dans ses études*... A quelques semaines de ses résultats d'examen. Si ses notes sont bonnes, promis, l'administra-

tion lui offre un séjour à l'étranger. En aller simple.

* Publié par l'Observatoire nantais des libertés, qui regroupe nombre d'associations, syndicales, partis politiques...

** Ordonnance de 1945.



HEIL VROUM

L'étoile perdue de la comète de Harley

Marc Hayère est un chic type doublé d'un garçon délicieux. Son poignet porte un tatouage où le sigle SS n'est -selon lui- que le chiffre 44 identifiant son club de motards, organisé militairement avec ses sergents d'armes chargés de la discipline interne. Ancien légionnaire où il s'est engagé à 17 ans pour trois ans ferme, Marc Hayère, Marco pour les intimes, appartient au mouvement des Outlaws, les rivaux à mort des Hell's Angels. Ce crâne ras préside le club longtemps basé rue Jean Jaurès, à Rezé, *une bande de nervis réunis sous le signe de la haine et de la violence* selon le procureur à l'audience. D'après deux rapports de police, le local des Outlaws cachait, jusqu'à ce que les oiseaux disparaissent, un attirail d'armes de guerre, de fusils à pompe, de grenades. La DST évoque

le trafic d'armes. Marco, a comparu début février en correctionnelle pour s'être vengé du crime suprême commis par un jeune apprenti de 19 ans : éméché, il s'est assis sur la Harley Davidson de Marco. Il s'est fait démolir à coups de poings, de genou et de pied. Dans une boîte de nuit, le subtil motard a aussi esquissé un «sourire kabyle», c'est à dire entaillé au cutter la gorge d'un médecin d'origine marocaine. Avec injures racistes à la clé. Cette haine raciste, le brigadier chef débarqué sur le trottoir devant le toubib ensanglanté n'a pas voulu l'entendre, ni la consigner dans le PV. Problème d'oreille, sans doute. Les juges qualifient même de *«complice»* le sourire qu'arbore le flic, qui menace tout bonnement d'emmener le sanguinolent au gniouf s'il continue à

faire du ramdam et à se plaindre de racisme. Un autre motard, Jean-Luc Vebert, trésorier du club, s'est mêlé à l'altercation. Il a depuis fait un passage malheureux auprès des bandes de Bandidos scandinaves en guerre contre les Hell's à coup de fusils mitrailleurs, d'explosifs ou de missiles anti-char. Il en est revenu avec trois balles dans la peau, assigné à vie à un fauteuil roulant. Des gens charmants, comme on voit. Devant les juges, Marco s'est dit assagi. Personne ne l'a cru : en taule il vient de prendre un co-détenu «pointeur» (condamné pour viol) pour souffrir douleur, l'humiliant et le frappant. Ce qui vaut au brave motard d'autres ennuis avec la justice pour coups et blessures volontaires. Pas facile d'être un hors-la-loi assagi.

JOUR DU SEIGNEUR

La ration de survie de François-Régis

La veille de la sortie du n°1 de Ouest-France Dimanche, le grand prêtre du journal François-Régis Hutin s'est fendu d'un éditio sensas vantant son journal à l'heure de la messe, censé *«participer activement à la construction des solidarités nécessaires à l'épanouissement et peut-être demain, à la survie de l'humanité»*. Ce qui s'appelle afficher une ambition modérée.

A moins qu'il ne manque une majuscule, et qu'Ouest-France dans sa grande charité n'envisage rien d'autre que d'assurer la survie du quotidien communiste...

QUEST-ANONYME

Le sergent-recruteur vend la mèche

Pour recruter ses pigistes d'Ouest-France Dimanche, une annonce pas très transparente a été publiée dans les colonnes du quotidien Ouest-France, sans préciser le support où devaient œuvrer les candidats. Le plus drôle, constate l'Association des journalistes bretons dans son bulletin mensuel, c'est la réponse aux postulants non retenus qui *«ont reçu, en guise de réponse, une lettre d'une agence :*

«L'entreprise qui recrute un journaliste a souhaité garder l'anonymat et nous a par conséquent chargé de vous répondre». Anonymat trahi par une belle enveloppe estampillée Ouest-France. Ça valait la peine de faire appel à une agence de recrutement».

LATULULULU?

• LES VOIES DU SEIGNEUR

Ouest-France, 22-23 novembre 97

«Originaire de Loire-Atlantique, Mgr Joseph Doré, qui a été prêtre dans le diocèse de Nantes, sera ordonné archevêque de Strasbourg dimanche à 15 h. Un avion spécial a été affrété pour permettre aux Nantais d'assister à l'ordination épiscopale». La foi donne des ailes...

• TOUT À FAIT, JEAN-PAUL !

Dimanche Ouest-France, 7 décembre 97

«Le football est bon pour la formation de la personnalité des jeunes et permet aussi de se rapprocher de Dieu, a affirmé hier Jean-Paul II», rapporte le (deuxième) nouveau quotidien du dimanche, lequel, toutefois, ne précise pas si le saint père a subi les tests antidopage.

• PROBLÈME À TIC

Talents 44, janvier 98

L'entretien accordé par Michel Rocard à l'excellent confrère culturel débute par cette question, à la virgule près : «Quelles sont les lignes de force de l'art de la négociation et quelle en serait sa problématique dans cette perspective où vous dressez des analogies entre la manière dont s'est négocié l'édit de Nantes et des accords plus récents inscrits dans l'histoire contemporaine comme ceux de la Nouvelle-Calédonie ou la paix d'Oslo ?» Réponse de Michou Rocky : «Il ne faut pas simplifier. La règle essentielle est de comprendre l'autre.» Du moment qu'il a compris la question...

• DU ROSCOËT NE SERA PAS TONDUE

Ouest-France, 2 février 98

Selon Ouest-France, le gendre de Le Pen, Samuel Maréchal, «aurait proposé la seconde place sur la liste du Front national» aux régionales à Annick du Roscoët, cheftaine locale du CNI, un groupuscule à l'extrême gauche de l'extrême-droite. Proposition qu'elle aurait déclinée, préférant s'imposer dans la liste RPR-UDF. Les idées c'est les idées, la soupe c'est la soupe. Faut pas confondre.

• SERA BIEN QUI SERA LE DERNIER

L'Éclair, 6 janvier 98

Avec les vœux, revient la langue de gui. Le maire du Pallet reçoit une boule d'honneur pour son «sans doute» dans la phrase : «cette année sera sans doute ce que les événements en feront». Et vice et proquement.

• ÇA SUFFAT COMME CI

Le Courrier de Paimbœuf, 22 janvier 98

C'est une dame de Ste-Marie-sur-Mer, excédée. Alors elle écrit. Une petite annonce, où elle donne son nom et confesse qu'elle «souhaite que cesse toute méchanceté et persécution à son égard et celui de ses petits animaux, sous peine de poursuite judiciaire». Voilà ce que c'est de pas vivre avec des pitbulls de compagnie.

• LOUBOUTIN
SORT UN
JOURNAL :
TOUT LE MONDE
S'EN FOUT

J'ACCUSE
CE MONSIEUR ZOLA
DE ME FAIRE DE
LA CONCURRENCE
DELOYALE !



Vas donc, hé ! Tête de liste !

Les vœux à répétition de m'sieur le maire ont bien profité au gars Jean-Marc, qui met plusieurs longueurs à tout ce que le pays compte d'élus presque passés, présents et à venir. Encore une chance qu'il ne soit pas candidat aux prochaines régionales, sous peine de transformer la presse locale en press-book personnel.

Le tour d'honneur du baron Guichard, désormais en roue libre, lui assure une place que lui piqueraient bien ses poulains en attendant de se vautrer dans son fauteuil à la Région. On sait ce qu'on perd...

Une qui sait ce qu'elle a perdu, c'est bien Gisèle Gautier. Qui se console en mettant vingt places dans la vue à Michel Hunault, un petit jeune de la campagne pas du genre à s'effacer devant les dames. Le savoir-vivre n'est plus ce qu'il était, même chez les gens du monde.

A noter l'arrivée dans le Top -de justesse- du camarade Bontemps, casaque rouge dans la liste «plurielle» du camarade Vaugrenard. Bientôt le bon temps des cerises ?

Quittons le temporel pour le céleste avec Mgr Soubrier, qui sait se montrer et pas seulement à la messe. Autant d'apparitions en si peu de temps, ça tient du miracle.

Mais ne plaisantons pas avec ces choses là : le vrai miracle, c'est quand même la disparition du Top de Jean Blaise. Souffre-t-il d'un soudain déficit d'image ?

CLASSEMENT DÉCEMBRE 97/JANVIER 98

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo dans les éditions de Ouest-France et de l'Éclair : 1^{er} page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; locales et sports, 1 pt.

1. AYRAULT Jean-Marc	(72)	Videur au CCAS
2. GUICHARD Olivier	(47)	Ad hominem
3. GOURVENNEC Jocelyn	(39)	Vrai-faux Platini
4. DEJOIE Luc	(35)	Chef cantonier
5. FERRI Jean-Michel	(35)	Cheval de bataille
6. GAUTIER Gisèle	(34)	Deuze de liste
7. CHANELET Jean-Marc	(30)	Crampon
8. CARRIERE Eric	(27)	Bouche trou
9. GAUTIER Charles	(27)	Nain politique
10. VAUGRENARD Yannick	(27)	Employé de mairie
11. DA ROCHA Frédéric	(26)	Korrigan des pelouses
12. GUILLEMOT Régis	(25)	Dakar... cassé
13. N'DIAYE Samba	(25)	Noir désir
14. LANDREAU Mickaël	(24)	Gardien de stade
15. GARNIER Maud	(22)	Grande gigue
16. DELAGE Guy	(21)	Dériveur
17. BRIEY Pierre	(20)	Rouleur de mécanique
18. CORDIER Michel	(20)	Dr Jaruzelsky
19. GUIN Yannick	(20)	Culturiste
20. FLOCH Jacques	(18)	Ouvreur de débats
21. HARDY Charles-Noël	(18)	Perdu de vue
22. LE ROUX Christophe	(18)	Sept épatant
23. BLANGY Michel	(17)	Glandeur à casquette
24. CARROTI Bruno	(17)	Nettoyeur de surface
25. LIEVRE Stéphane	(17)	Grignoteur de pelouse
26. ABITBOL Sarah	(16)	Lame glacée
27. HUNAULT Michel	(16)	Fils à papa
28. MAHÉ Albert	(16)	Pipe chaude
29. GAUDIN Stéphanie	(15)	Petite gigue
30. JALLADEAU Alain	(15)	Tri-continental
31. LAVIGNE Pierre-Jean	(15)	Poireau du désert
32. SACCHETTINI Stéphane	(15)	Casque d'Or
33. SECHER Nadège	(15)	Troisième gigue
34. SOUBRIER Mgr	(15)	Gourou légal
35. BATTEUX Joël	(14)	Mécène
36. BOUSKIDOU	(14)	Rockounets
37. DOLLY	(14)	Poupette à musique
38. JALLADEAU Philippe	(14)	Le plus grand
39. MACQUET Benoît	(14)	Sucreur de fraises
40. GUILLET Alain	(12)	Pompe neuve
41. JOSSIC Jean-Louis	(12)	Breton décoloré
42. LOUISY André	(12)	Nordiste aggloméré
43. BONTEMPS Gilles	(11)	Faucilleur marteau
44. CAZEAUX Stéphane	(11)	Bourre pif

L'hyper valse des mètres carrés

Les hypermarchés autour de Nantes jouent au filou, manient le flou des lois ou les contournent. Qui c'est caddie que c'était pour le bien des consommateurs ?

Si vous êtes hyper -hyperquoi, peu importe-, vos grandes surfaces vous démangent. Il faut s'agrandir. Toujours plus. Normalement, il faut postuler devant la CDEC, Commission départementale d'équipement commercial. Mais la loi, bonne fille, se laisse bousculer. Exemples :

Auchan St-Sébastien. L'autorisation signée en avril 1989 prévoyait 14 900 m² de vente, à répartir entre hypermarché, galerie marchande, bricolage, jardinerie, centre auto... Depuis, la Socorena, société dépendant du groupe Continent a été rachetée par Auchan et dissoute. Mais Auchan s'est approprié l'ensemble des surfaces octroyées, oubliant les mètres carrés déjà occupés par des sociétés indépendantes comme la jardinerie Delbard ou les jouets Toys R Us. Les extensions d'Auchan ont fait semblant de se limiter à ce qui était autorisé, reprenant à leur compte des surfaces déjà construites et qui ne dépendent pas du groupe. L'effet de l'entourloupe : les surfaces illégales échappent à l'impôt foncier et la taxe professionnelle.

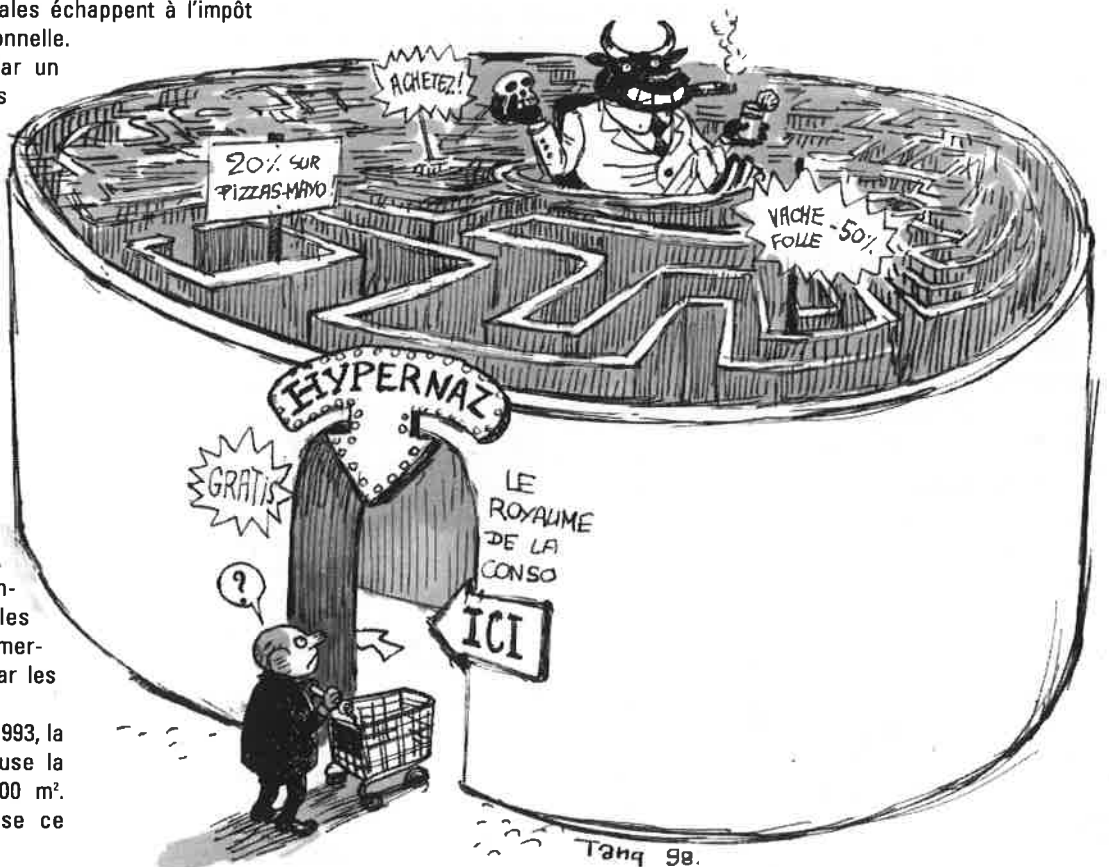
Auchan à St-Herblain. Par un hasard étonnant, les réserves (qui ne sont pas concernées par les demandes d'extension) ont changé d'affectation, devenant zones de vente. A se demander si tout n'était pas manigancé dès le départ : il a suffi de faire disparaître une cloison, le carrelage étant le même, côté rayons et côté ancienne réserve. L'ex-surface de stockage a par magie intégré sans autorisation l'espace commercial du magasin. Venus constater l'embrouille, les responsables d'une association de commerçants se sont fait jeter par les vigiles.

Déathlon à Atlantis. Fin 1993, la commission nationale refuse la première demande à 5000 m². L'enseigne de sport biaise ce

refus, dépose un dossier pour 3500 m². Accepté. Puis est adjointe une surface légèrement inférieure au minimum exigeant une autorisation en commission. L'astuce : sous même enseigne, le rajout est une structure comptablement différente, entrées et caisses séparées. Chambre de commerce, préfecture, Direction de la concurrence et des fraudes, personne n'a bronché.

Les avocats des hypers ont réussi un tour de force : faire déclasser des mètres carrés dans les «espaces» dits culturels récemment créés pour rivaliser avec la Fnac. Le calcul des surfaces de vente y utilise le moindre fauteuil à côté de bouquins ou de disques pour décompter autour de ce repose fesse les mètres carrés considérés comme non commerciaux.

La grande distribution, c'est hyper simple : il faut d'abord être un super technicien de surface.



Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Ab. Réab.

Abonnement

100F = 10 numéros

Chèque à «La lutte à Leuleu»
B.P. 48603 - 44186 Nantes cédex 4



Ont œuvré à ce numéro :

Emmanuel Boissinot, Didi, Philippe Dossal, Frap, Nicolas de La Casinière, Yves Magne, Tana, Olivier Texier

Mise en page : Nathalie Brodin
Directeur de publication : Eric Chalmel
Producteur : en voyage d'affaires
N°N ISSN : 1270-4911
N° CPPAP : 77122AS

Dépôt légal : à parution
Merci à Double Mixte pour la mise en page et au cétacé voisin pour le scanner
La Lettre à Lulu est éditée à 2 100 exemplaires par Espace Repro Nantes sur Xerox Docutech pour LA LUTTE À LEULEU asso. 1901 - BP 48603 44186 NANTES Cedex 4
e-mail : luluzimail@calva.net

